

11 – 2 Les Tortues dans les collections de P. Commerson

Sources principales :

D'Yves Laissus concernant les manuscrits de Commerson (déjà cité) :

« Les tortues. Le premier portefeuille de l'ensemble Ms 282 est intitulé de la main de Commerson « *De Reptilibus Amphibiis & Insectis Pars V.a* ». Une quinzaine d'espèces de reptiles ont été dessinées, couvrant un ensemble de 22 planches (soit seulement 3,4 % des illustrations d'animaux), certaines sont l'œuvre de Pierre Sonnerat, d'autres n'ont pas d'auteur formellement identifié. Les annotations au recto sont de la main de Commerson; la signature de Jossigny, le plus souvent au crayon, est fréquemment accompagnée de trois astérisques ou étoiles, à l'encre, dont on ignore l'auteur et la signification. Quelques annotations à l'encre, ajoutées au verso, sont signées par Philibert Commerson. »

Bour Roger.

ZOOSYSTEMA • 2015 • 37 (3) © Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

Paul Philippe Sanguin de Jossigny (1750-1827), artiste de Philibert Commerson ; Les dessins de reptiles de Madagascar, de Rodrigues et des Seychelles ; *Zoosystema* 2015 (3) : 415-448. <https://doi.org/10.5252/z2015n3a1>

Quelques espèces :

Pelusios subniger (Bonnaterre, 1789)

« Une tortue d'eau douce de Madagascar

Planche 4 (Fig. 6)

sur une planche, vues dorsale et ventrale, déjà commentées et reproduites par Bour (1982: pl. 2) – Annotation : « Species communicata. Ad naturae Typum ». Cette tortue est le type de « La noirâtre » ou *Testudo subnigra* décrite par Lacépède (1788: 175 et pl. 13), qui en ignorait l'origine. La carapace, longue selon sa courbure de « cinq pouces quatre lignes » (144 mm), est conservée dans les collections du Muséum, n° MNHN -RA-0.8366. Il s'agit probablement de l'une des « quelques écailles de tortues » contenues dans la caisse n° 14 de Commerson, mentionnées par Maillart Dumesle (Morel 2011a). L'espèce est africaine et habite aussi Madagascar (côte orientale uniquement), ainsi que plusieurs îles des Seychelles granitiques. »

ZOOSYSTEMA • 2015 • 37 (3) © Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

Chelonia mydas. (Linnaeus, 1758)

« Une tortue franche, de Rodrigues

sur deux planches – Planches 5 et 8 (Figs 8 & 9)

Annotations : « Tortue de mer de Rodrigue vue de costé et par dessus. Dessin pris sur un sujet médiocre et d'après nature » et « Tortue de mer de Rodrigue vue par-dessous. D'après nature ». La tortue franche, ou tortue verte, est cosmopolite; elle est devenue rare aux Mascareignes : son dernier grand refuge régional se situe sur l'îlot de Tromelin, plus au nord. À Rodrigues la tortue franche se rencontre encore aux alentours de l'île, et vient, occasionnellement, pondre sur le littoral (Cheke 1987: 54). Bien qu'originaires de Rodrigues, celle-ci, comme les tortues terrestres prélevées sur cette île, a été vraisemblablement parquée à Port-Louis avant d'être consommée. »

Astrochelys radiata. (Shaw, 1802)

« Une tortue rayonnée de Madagascar, du fort Dauphin

Planche 6 (Figs 10 & 11) une planche, reproduite par Cheke & Bour (2014: 38)

– Annotation au recto : « La belle tortue terrestre du fort Dauphin, prise d'un sujet de moyenne grandeur ». Annotation au verso : une description signée par Commerson de « La Belle Tortue Malgache ». Le texte en latin inclut trois diagnoses distinctes mais redondantes que l'on peut ainsi traduire : « Tortue [...] Voyez la Descr[ription]. Fortement voûtée; pieds sans doigts; ceux de l'avant à cinq ongles; ceux de l'arrière à quatre; écailles du dos subpentagonales striées noires, au centre pointillé et aux rayons jaunes. Par nous – Tortue aux pieds tronqués, sans doigts; à cinq ongles; carapace fortement voûtée; aux écailles dorsales à bordure à cinq angles rayées de triangles presque isocèles, et décorées de jaune. Par nous – Tortue fortement convexe, dont toutes les écailles sont rayées de noir et rayées de jaune; celles du dos pointillées au centre, à pourtour subpentagonal; mains à 5 ongles, pieds à 4 ongles, sans doigts, avec autant d'excroissances sur le bord opposé, à l'arrière. Commerson Docteur en] Médecine] Naturaliste] du Roi ». Ni Lacépède (1788) ni Daudin (1801) n'ont remarqué ce joli dessin, représentant une tortue de Madagascar subadulte : c'est Schweigger (1809 ; 1812: 457) qui, le premier, a identifié l'espèce comme étant la *Testudo radiata* décrite par Shaw en 1802 et il a créé, à partir de cette planche et des notes manuscrites de Commerson, une *Testudo madagascariensis*, mais en synonymie de *Testudo radiata*. Le nom n'a pas été utilisé par la suite de façon valide, et il n'a donc pas de statut nomenclatural. Aujourd'hui cette espèce, endémique de Madagascar, est en forte régression : on ne la rencontre plus que sporadiquement dans le sud de la Grande Île. Planche reproduite Fig. 10, les diagnoses par Commerson Fig. 11. »

Pelomedusa subrufa, (Bonnaterre 1789)

« Une tortue d'eau douce de Madagascar

Planche 7 (Fig. 7)

sur une planche, vues ventrale et dorsale, déjà commentées et reproduites par Bour (1982: pl. 3) – Annotation : « Vue pardessus. Petite tortue de terre du fort Dauphin (à Madagascar). Vue pardessous. En grandeur naturelle ». Cette tortue est probablement celle du type de « La roussâtre » ou *Testudo subrufa*, autre tortue décrite par Lacépède (1788: 173, pl. 12). Lacépède pensait qu'elle avait été rapportée par Sonnerat, « des Indes ». La carapace, longue de « cinq pouces six lignes » (148 mm), est conservée dans les collections du Muséum, n° MNHNRA-0.7970. Peut-être était-ce aussi une des « quelques écailles de tortues » contenues dans la caisse n° 14 de Commerson (Morel 2011a). L'espèce occupe une vaste aire de répartition en Afrique; elle habite aussi Madagascar, sur une grande partie du territoire, mais est absente des Seychelles, ainsi que « des Indes ». Planche reproduite Fig. 7. »

Cylindraspis vosmaeri (Suckow, 1798)

« Une tortue de Rodrigues.

Planches 10 à 13 (Figs 13 à 16)

sur quatre planches (vues latérale, dorsale et ventrale; anatomie du crâne) en partie reproduites par Cheke & Bour (2014: 68), Bour et al. (2014b: 149), un peu modifiées par Vaillant (1898), et très modifiées par North-Coombes (1986)

– Annotations : « Tortue de terre de Rodrigue vue de profil »; « Tortue de terre. de Rodrigue. Vue de dessus et réduite de moitié »; « Tortue de terre. Vuë par-dessous. de Rodrigue. Réduite à moitié »; « Os de la teste d'une tortue de terre (de Rodrigue) A. L'ensemble de la teste. B. id. vu de face sans la mâchoire inférieure. C. La mâchoire inférieure. D. E. Pièces de corne qui chaussent ou revêtissent les mâchoires [D] supérieure & inférieure [E]. Dans la Fig. A. Les deux mâchoires sont vues avec le revêtement. Et dans les Fig. B. & C. sans yceluy ».

Ces dessins sont évidemment les plus intéressants, car ils représentent une espèce aujourd'hui disparue, éteinte vers 1800, et on peut ici leur accorder davantage d'attention. La représentation du crâne est particulièrement réussie, et sa qualité est comparable à celle des figures de botanique.

Rappelons qu'à partir de 1735, date à laquelle celles de l'île Maurice étaient déjà exterminées, les tortues terrestres de Rodrigues furent méthodiquement exploitées : emploi de ramasseurs spécialisés, « une douzaine de noirs sous le commandement d'un officier blanc », création de parcs à tortues où s'accumulaient plusieurs milliers d'individus, utilisation de navires spécialement affrétés, les « bateaux-tortues » selon North-Coombes (1986). Les tortues étaient embarquées pour alimenter, entre autres, les malades de l'hôpital de Port Louis, « mais, dit-on, les chefs de cette isle sont toujours malades à l'arrivée de la corvette », comme l'a malicieusement noté le chanoine Guy Alexandre Pingré (1761).

La Compagnie des Indes avait fait construire à Port-Louis un parc pour les tortues de terre et un bassin clos pour les tortues marines. Des comptes précis ont révélé qu'en une trentaine d'années près de 300 000 tortues de terre avaient été prélevées, dont beaucoup n'avaient pas survécu au transport en raison de leur carapace fragile (North-Coombes 1986; Cheke & Bour 2014).

L'Étoile, avec à son bord Philibert Commerson, passa au large de Rodrigues le 5 novembre 1768. Point important, elle n'y fit pas escale (*), ne serait-ce qu'une journée, selon les divers livres de bord et journaux (voir notamment Taillemite 1977). Néanmoins Lamarck (1808: 720) rapportait déjà, par erreur : « Pendant les deux premières années, Commerson parcourut les côtes du Brésil, Buenos-Ayres, les terres magellaniques, la Nouvelle-Angleterre, les îles d'Otaïti, de Bourou, de Java, de Roderic [sic], & beaucoup d'autres ; il vécut ensuite, pendant l'espace d'environ cinq ans, dans les îles Maurice et Bourbon, visita deux fois [sic] celle de Madagascar; il avoit entrepris de dessiner et de décrire les plantes et les animaux de ces trois îles [...] », et beaucoup plus récemment Role (1973: 166) précisa même : « Après la longue traversée que nous avons évoquée, semée de fécondes escales, "La Boudeuse" et "L'Étoile", après une dernière et brève relâche à Rodrigue où Commerson put faire de nouvelles récoltes, parvinrent à Port-Louis le 8 septembre 1768 ». La tortue de Rodrigues dessinée n'avait donc pas été prélevée par l'expédition de Bougainville. L'espèce était déjà considérée comme rare et la tortue représentée était probablement une rescapée de l'un de ces derniers arrivages : « 16 janvier [1768, depuis Rodrigues] – Le both L'Heureux transporte à l'Isle de France un lot de 1215 tortues de grande taille (carosses) [...] »; L'Heureux était suivi de L'Étoile du matin en mars, avec 690 tortues, et du Désir en juillet de la même année, avec 980 tortues (North-Coombes 1986: 39 ; Berthelot 2002: 147).

Jossigny a figuré une femelle; il serait plus juste de dire esquissé, car les dessins manquent de détails et comportent des erreurs : bord du bec non dentelé, sur le plastron ni intergulaire impaire ni inguinales, pas de grandes écailles arrondies sur les avant-bras, écaillure frontale inachevée...

De plus, selon Vaillant (1898), relevant les annotations de Commerson, « la carapace y mesure 420 millimètres de long, 200 millimètres de haut, 240 à 250 millimètres de large; l'indication "réduite de moitié", qu'elles [les planches] portent, fait voir que l'individu était de grande taille [...] »; or les proportions encore juvéniles de cet individu laissent un doute sur cette estimation de plus

de 80 cm de longueur de carapace. En revanche Jossigny a plus fidèlement figuré un crâne et sa mandibule, encore munis des ramphothèques (étuis cornés qui recouvrent les mâchoires); la crête supraoccipitale est brisée. Plusieurs particularités diagnostiques du genre *Cylindraspis* telles que bordure maxillaire labiale fortement découpée en dents de scie, tubercules odontoïdes sur les surfaces triturantes maxillaires et mandibulaires, crête pariétale latérale ou cylindraspidienne dans la fosse temporale sont bien visibles.

Il est vraisemblable que ce soit le crâne auquel Lacépède (1788: 156) a fait allusion : « Le Cabinet du Roi renferme aussi une tête de tortue de terre apportée de l'Isle Rodrigue, et qui a près de cinq pouces de longueur » (moins de 135 mm), car il a eu en mains plusieurs objets dessinés par Jossigny, comme la carapace du type de la tortue noirâtre (*Pelusios subniger*) qu'il a décrit Avant la fin du xviii^e siècle, date à laquelle on situe l'extinction des tortues de Rodrigues (North-Coombes 1986; Bour et al. 2014a), la plus grande des deux espèces de cette île était déjà représentée sur quatre documents distincts (I à IV); un seul fut publié (les tortues grossièrement dessinées sur le frontispice du Voyage... de François Leguat, publié en 1707, ne sont pas identifiables). La plus ancienne illustration, la seule en couleur, figure une femelle adulte (I) : c'est une gouache du peintre Claude Aubriet (1651-1743), rangée parmi les vélins, qui doit être datée de 1730 environ. Le squelette de cette tortue a été préparé et est conservé au Muséum de Paris (N° MNHN-AC-A.5222).

Nous venons de mentionner les dessins de Jossigny pour Commerson (II), exécutés vers 1770.

Le Muséum d'Histoire naturelle de Vienne possède dans ses collections l'une des quelques carapaces des tortues rapportées des « Indes », aujourd'hui identifiées; de par sa forme unique on sait maintenant qu'elle appartient à cette même espèce (N° NMW 1461). Le genre *Cylindraspis* a été créé en 1835 par Leopold Fitzinger (1802- 1884), alors directeur du Muséum de Vienne, à partir de cette carapace, le nom choisi soulignant sa forme singulière, cylindroïde, créée par des flancs arrondis et sans carène. Auparavant, en novembre 1783, cette carapace avait été dessinée par J. Robert (III), accompagnée de cette légende : « Tortue presque cylindrique à écailles particulièrement lisses, et noires. Cette tortue est terrestre. Elle est singulière en ce qu'elle est bombée, ce qui lui donne une figure presque cylindrique. Les écailles partielles sont entièrement lisses, sans cannelures et sans stries. Elle est noire. Elle est conservée dans le cabinet de M. le Duc d'Orléans ». Le document est resté manuscrit (MNHN, Bibliothèque centrale, Ms 2189 folio 198). On ne connaît pas les modalités du transfert de la carapace au Muséum autrichien : elle a été probablement donnée, soit comme double, soit en tant que « réparation » en 1815. Curieusement, elle faillit disparaître des collections de Vienne il y a quelques dizaines d'années : en mauvais état, elle avait été récupérée in extremis sur un tas d'ordures! Une étiquette jointe au spécimen NMW 1461 rappelle ce haut fait. Néanmoins c'est Johann David Schoepff (1752-1800) qui le premier, en 1795, a publié une description et une illustration (IV) de cette espèce de tortue, à partir de documents communiqués par Vosmaer (Schoepff 1795, in 1792-1801a: 103 et 1792-1801b: 120). Arnout Vosmaer (1720-1799), directeur du Cabinet d'histoire naturelle du Stathouder à La Haye, avait eu sous les yeux une carapace, qu'il pensait provenir du Cap, et qui existe toujours dans les collections du Muséum d'histoire naturelle de Leiden (N° RMNH 6001). Schoepff a nommé la tortue « *Testudo indica. Vosmaeri* », c'est-à-dire *Test indica*, d'après Vosmaer, pour la différencier de « *Testudo indica. Perrault* », celle décrite et figurée par Claude Perrault (1676) – aujourd'hui *Cylindraspis indica* (Schneider, 1783), originaire de La Réunion. D'un point de vue nomenclatural, Schoepff n'a pas créé de nouveau taxon nominal, autrement dit il n'est pas l'auteur de *Testudo vosmaeri*. C'est Suckow (1798: 57) qui, en proposant, trois ans plus tard, le trinôme *Testudo indica vosmaeri*, est l'auteur du nom, l'holotype étant la carapace mentionnée par Schoepff. Plus tard, Fitzinger (1826: 44) utilisa, le premier semble-t-il, la combinaison *Testudo vosmaeri*. Par la suite, l'espèce fut attribuée soit à Fitzinger (e.g., Siebenrock 1909: 537), soit à Schoepff (e.g., Lindholm 1929: 286). Ce n'est que récemment que Suckow a été correctement reconnu comme son auteur (cf. e.g., Bour 1987, 1988, 1994; Fritz & Havaš 2007; Rhodin & Carr 2009 ; Turtles and

Tortoises Taxonomic Group 2014). Deux autres noms sont considérés comme étant des synonymes subjectifs de *Cylindraspis vosmaeri* (Suckow, 1798) : *Testudo rodericensis* Günther, 1873 est fondée sur des os subfossiles exhumés des cavernes de Rodrigues, dont une vertèbre cervicale C6 (lectotype), et *Testudo commersoni* Vaillant, 1898 a pour holotype la grande tortue de Rodrigues évoquée plus haut, celle dessinée par Jossigny (Bour 1985). Tout ce matériel a récemment été figuré par Bour et al. (2014b). »

ZOOSYSTEMA • 2015 • 37 (3) © Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.